



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Services publics

Question au Gouvernement n° 1672

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Christian Bataille.

M. Christian Bataille. Monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre du service public, la France se singularise, en comparaison avec les autres pays développés, par un service public fort.

Ce service public est une caractéristique de l'État républicain et reste une réponse moderne et démocratique à nos problèmes. Il est l'expression de la solidarité entre les citoyens.

Par le mécanisme de la péréquation des tarifs, il assure l'égalité des usagers et remplit, plus que tous les discours, une fonction d'aménagement du territoire dans des domaines aussi divers que les communications téléphoniques, le timbre poste, les consommations de gaz et d'électricité, pour ne citer que ces exemples.

Ce qui semblait inouï il y a quelques années encore est en train de se réaliser en quelques semaines, brutalement, sournoisement, par la volonté de votre majorité de droite. (Exclamations sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

C'est une erreur politique dont les usagers et les salariés feront les frais.

M. Yves Nicolin. Demagogue !

M. Christian Bataille. Cette inquiétude s'exprime à travers la manifestation nationale de défense du service public prévue demain et à laquelle mon groupe apporte son total soutien.

M. Yves Nicolin. Agitateur !

M. Guy Teissier. Mauvaise bataille !

M. Christian Bataille. Monsieur le Premier ministre, entendez-vous persister dans le démantèlement du service public, acquis fondamental de la République ? Dans ce cas, pouvez-vous préciser à la représentation nationale votre calendrier de privatisation des services publics dans les mois qui viennent ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. Alain Juppé, Premier ministre. C'est absurde ! C'est de la mauvaise propagande !

M. le président. La parole est à M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'État et de la décentralisation.

M. Dominique Perben, ministre de la fonction publique, de la réforme de l'État et de la décentralisation. Monsieur le député, halte aux fantasmes ! Je ne sais pas où vous allez chercher tout cela ! (Rires sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. André Fanton. Rue de Solferino !

M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'État et de la décentralisation. Le Gouvernement a, dans ce domaine, une attitude strictement pragmatique.

M. Jean-Claude Lefort. Ce n'est pas rassurant !

M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'État et de la décentralisation. Vous en savez trop sur l'évolution de l'économie mondiale et des technologies modernes pour ne pas savoir qu'il était, par exemple, indispensable de modifier les règles de fonctionnement en matière de télécommunications. (« Non ! » sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

Vous le savez aussi, l'essentiel de la notion de service public, que vous avez rappelé, a été préservé dans le

projet qui a été discuté entre le Gouvernement et les organisations syndicales.

Mme Frédérique Bredin. Trois millions de Français dans la rue !

M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation. Vous êtes trop averti de l'actualité pour ne pas savoir que mon collègue le ministre de l'industrie défend avec fermeté dans les débats européens nos positions s'agissant de l'électricité.

M. Jean-Claude Lefort. Il recule !

M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation. Monsieur le député, restons sages !

Il faut adapter les choses lorsque les évolutions technologiques rendent cette adaptation indispensable.

M. Pierre Mazeaud. Très bien !

M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation. C'est vrai, la France a une certaine conception du service public, une certaine tradition de l'Etat et de son rôle dans le fonctionnement de la société.

M. Pierre Mazeaud. Nous faisons confiance à M. Borotra !

M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation. Lorsque c'est nécessaire et possible, nous les défendons. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Christian Bataille.

M. Christian Bataille. Monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre du service public, la France se singularise, en comparaison avec les autres pays développés, par un service public fort.

Ce service public est une caractéristique de l'Etat républicain et reste une réponse moderne et démocratique à nos problèmes. Il est l'expression de la solidarité entre les citoyens.

Par le mécanisme de la péréquation des tarifs, il assure l'égalité des usagers et remplit, plus que tous les discours, une fonction d'aménagement du territoire dans des domaines aussi divers que les communications téléphoniques, le timbre poste, les consommations de gaz et d'électricité, pour ne citer que ces exemples.

Ce qui semblait inouï il y a quelques années encore est en train de se réaliser en quelques semaines, brutalement, sournoisement, par la volonté de votre majorité de droite. (Exclamations sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

C'est une erreur politique dont les usagers et les salariés feront les frais.

M. Yves Nicolin. Demagogue !

M. Christian Bataille. Cette inquiétude s'exprime à travers la manifestation nationale de défense du service public prévue demain et à laquelle mon groupe apporte son total soutien.

M. Yves Nicolin. Agitateur !

M. Guy Teissier. Mauvaise bataille !

M. Christian Bataille. Monsieur le Premier ministre, entendez-vous persister dans le démantèlement du service public, acquis fondamental de la République ? Dans ce cas, pouvez-vous préciser à la représentation nationale votre calendrier de privatisation des services publics dans les mois qui viennent ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. Alain Juppé, Premier ministre. C'est absurde ! C'est de la mauvaise propagande !

M. le président. La parole est à M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation.

M. Dominique Perben, ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation. Monsieur le député, halte aux fantasmes ! Je ne sais pas où vous allez chercher tout cela ! (Rires sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. André Fanton. Rue de Solferino !

M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation. Le Gouvernement a, dans ce domaine, une attitude strictement pragmatique.

M. Jean-Claude Lefort. Ce n'est pas rassurant !

M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation. Vous en savez trop sur l'évolution de l'économie mondiale et des technologies modernes pour ne pas savoir qu'il était, par exemple, indispensable de modifier les règles de fonctionnement en matière de télécommunications. («Non !» sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

Vous le savez aussi, l'essentiel de la notion de service public, que vous avez rappelé, a été préservé dans le projet qui a été discuté entre le Gouvernement et les organisations syndicales.

Mme Frédérique Bredin. Trois millions de Français dans la rue !

M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation. Vous êtes trop averti de l'actualité pour ne pas savoir que mon collègue le ministre de l'industrie défend avec fermeté dans les débats européens nos positions s'agissant de l'électricité.

M. Jean-Claude Lefort. Il recule !

M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation. Monsieur le député, restons sages !

Il faut adapter les choses lorsque les évolutions technologiques rendent cette adaptation indispensable.

M. Pierre Mazeaud. Très bien !

M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation. C'est vrai, la France a une certaine conception du service public, une certaine tradition de l'Etat et de son rôle dans le fonctionnement de la société.

M. Pierre Mazeaud. Nous faisons confiance à M. Borotra !

M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation. Lorsque c'est nécessaire et possible, nous les défendons. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Données clés

Auteur : [M. Bataille Christian](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1672

Rubrique : Secteur public

Ministère interrogé : fonction publique, réforme de l'état et décentralisation

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'état et décentralisation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mai 1996, page 3507

Réponse publiée le : 29 mai 1996, page 3507

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 29 mai 1996